

de la Couronne d'Angleterre, peut acheter 160 acres de terre appartenant à la Colombie-Britannique, à l'ouest des montagnes Cascades, ou 320 acres à l'est de ces montagnes, à \$1 par acre. Des permis d'absence en vertu de l'Acte des terres, pendant deux mois, et pendant quatre autres mois pour des raisons suffisantes, peuvent être obtenus chaque année, du commissaire en chef, jusqu'à ce que l'on se procure l'acte de vente de la Couronne. Un certificat d'amélioration prouvant que la terre a été améliorée pour la valeur de \$2.50 par acre, est nécessaire pour obtenir cet acte de vente de la Couronne. Le gouvernement passe des baux pour les terres à bois et à foin. Les terres à bois payent une rente annuelle par acre et une redevance de 50 centins par 1,000 pieds sur le bois coupé. Le commissaire en chef peut aussi passer des baux pour louer des terrains pour d'autres fins.

Il y a à peu près 8,000 acres de terrain vacant dans l'île du Prince-Edouard, appartenant au gouvernement, et consistant en terres d'une plus ou moins bonne qualité et à un prix d'à peu près de 25 centins à \$1 l'acre.

TERRES DES CHEMINS DE FER.

Les terres du chemin de fer Pacifique Canadien sont divisées en sections le long de la ligne principale et ses embranchements ainsi que dans le district du lac Dauphin dans le Manitoba et au nord de l'Alberta. Ces terres sont en vente aux agences de la Compagnie dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, aux prix suivants :—

Dans la province du Manitoba et dans le district de l'Assiniboia, à l'est du 3^e méridien, les terres valent en moyenne de \$4.00 à \$10 l'acre. Les terres à l'ouest du 3^{ième} méridien valent de \$3.50 à \$7.00 l'acre.

Si la terre est payée comptant au complet, un escompte de dix pour cent sur les cinq-sixièmes du prix d'achat est accordé au colon. Les terres achetées pour possession immédiate peuvent être obtenues en faisant un paiement comptant d'un peu plus d'un dixième du prix et neuf paiements égaux, avec l'intérêt au taux de six pour cent. Les paiements pour 160 acres à \$5.00 l'acre, d'après le système adopté, sont \$119.85 comptant, et neuf paiements égaux annuels de \$100.00, y compris l'intérêt.

Les acquéreurs qui ne se proposent pas de s'établir sur leurs lots avant une année, sont obligés de payer un sixième du prix d'achat comptant, et la balance en cinq paiements égaux annuels, avec l'intérêt de six pour cent.

Des taux libéraux pour les colons et leurs effets sont accordés par la compagnie sur ses chemins de fer.

Les terres concédées à la Compagnie du chemin de fer de Qu'Appelle, lac Long et Saskatchewan sont d'une étendue de 1,450,000 acres de terres dans le district de Saskatchewan, et on peut voir la description de toute section au bureau des terres de la compagnie à Winnipeg. Le chemin de fer Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan traverse le district, se joignant au Pacifique Canadien à Régina. Toute information relativement aux terres, peut être obtenue aux bureaux du Bureau du Commissaire de la Cie Colombie-Britannique du Pacifique Canadien, à Calgary, Alberta.

Les terres concédées à la Compagnie du chemin de fer Calgary et Edmon-ton consistent en une étendue d'environ 1,888,448 acres de terres agricoles et de ranches dans Alberta, et on peut voir le plan de chaque section au bureau des terres de la compagnie à Winnipeg.